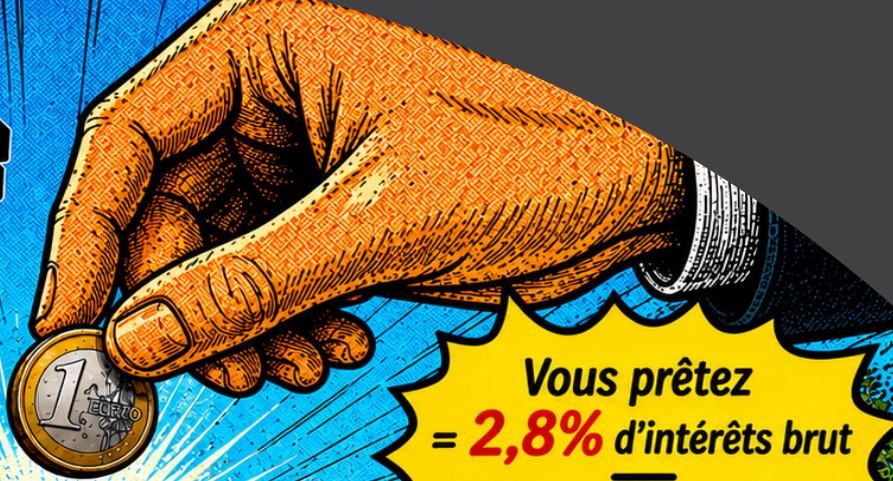


ENGAGEMENT PARTICIPATIF AU PROFIT DU **SDIS 87**

AUJOURD'HUI,
UN GESTE POUR
DEMAIN !



Vous prêtez
= **2,8%** d'intérêts brut
Vous donnez
= **réduction** fiscale (*)



AVEC VOUS,
NOUS AMÉLIORONS
LA PROTECTION DE
NOTRE ENVIRONNEMENT
NATUREL

DOSSIER ENGAGEMENT PARTICIPATIF



SDIS #87
HAUTE
VIENNE

 **collecticity**

Septembre 2026

Table des matières

1. Editorial	3
2. Le sens du projet	4
3. Les investissements concernés	5
4. Une architecture financière mixte	6-7
5. Positionnement et partenariat	8-9

Editorial :

La Haute-Vienne est fière de son Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Chaque jour, nos sapeurs-pompiers protègent, secourent et rassurent avec un engagement exemplaire au service de la population.

Le projet que nous portons aujourd'hui s'inscrit dans cette ambition de long terme; moderniser nos moyens, réduire notre empreinte environnementale et préparer le SDIS aux défis climatiques et opérationnels de demain.

Il associe plusieurs leviers complémentaires, le financement institutionnel, l'emprunt participatif et le mécénat territorial afin de construire une réponse à la fois responsable, innovante et ancrée dans le territoire.

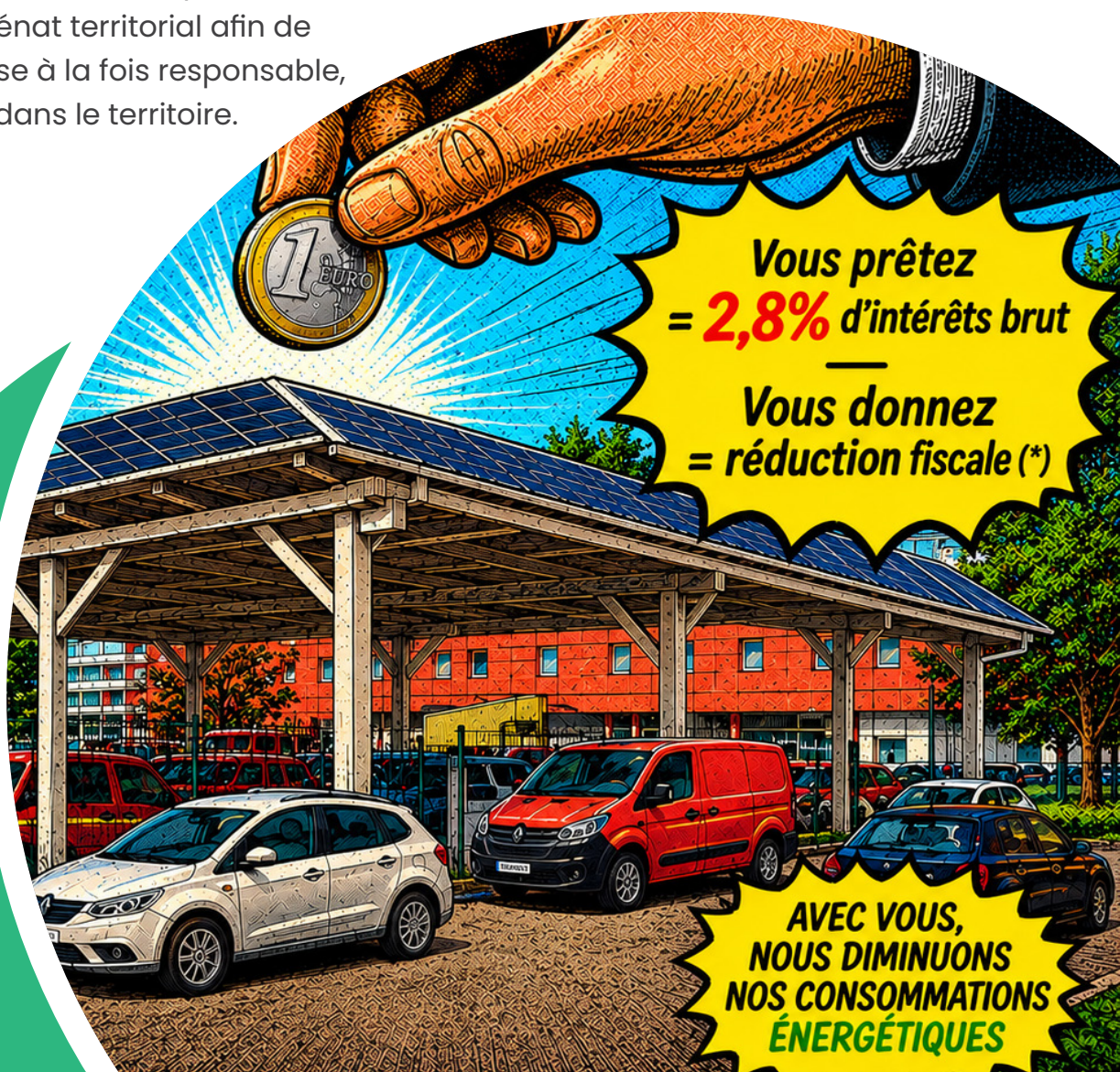
Au-delà de l'investissement matériel, cette démarche traduit une conviction forte : la transition énergétique du service public de secours doit être partagée.

En mobilisant les citoyens, les entreprises et les partenaires publics, nous faisons de ce projet un acte collectif, utile et fédérateur.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui s'engagent à nos côtés. Ensemble, nous donnons au SDIS de la Haute-Vienne les moyens d'agir plus efficacement, plus durablement et plus près des attentes de nos concitoyens.

Pierre ALLARD

Le Président du Conseil d'administration du SDIS 87



Vous prêtez
= 2,8% d'intérêts brut

Vous donnez
= réduction fiscale (*)

AVEC VOUS,
NOUS DIMINUONS
NOS CONSOMMATIONS
ÉNERGÉTIQUES

Le sens du projet :

Avec un budget en investissements de 9M€, le SDIS de la Haute-Vienne souhaite engager en 2026 un programme structurant inscrit dans l'axe « environnement » à hauteur d'1M€.

Ce projet répond à un double impératif : renforcer l'efficacité opérationnelle du SDIS 87 et inscrire son action dans une trajectoire de sobriété énergétique et d'exemplarité publique.

Il s'agit d'un accélérateur de l'investissement, déjà présent, pour répondre aux objectifs opérationnels des prochaines années "Aller plus vite ... aller plus loin".

L'opération présentée repose sur un principe simple : faire converger l'intérêt général, l'épargne locale et l'engagement du territoire autour d'un projet concret, lisible et immédiatement utile.



”

Programme
d'investissement
inscrit dans un
axe environnement

Les investissements concernés :



la création d'une ombrière photovoltaïque



l'acquisition d'un camion-citerne feu de forêt



l'acquisition d'un premier véhicule décarboné



la réalisation de travaux d'amélioration énergétique des bâtiments

ENGAGEMENT PARTICIPATIF AU PROFIT DU SDIS 87

AUJOURD'HUI, UN GESTE POUR DEMAIN !

VÉHICULE DE COMMANDEMENT

SDIS 87 HAUTE VIENNE

SDIS 87

Vous prêtez = **2,8%** d'intérêts brut

Vous donnez = réduction fiscale (*)

AVEC VOUS, NOUS CHANGEONS NOS HABITUDES DE MOBILITÉ

Une architecture financière mixte :

Le projet global est évalué à **950 000 €** et s'appuie sur trois dispositifs complémentaires :

– **350 000 €** de financement institutionnel par la Banque Française Mutualiste ;



– **400 000 €** d'emprunt participatif mobilisant l'épargne citoyenne à 2,8% ;

– **200 000 €** via un appel au mécénat territorial.

Cette architecture permet de sécuriser le projet tout en diversifiant les ressources. Elle donne également au SDIS 87 la possibilité d'associer pleinement la population et les acteurs économiques à un investissement public visible et porteur de sens.



1

Financement
institutionnel

2

Emprunt
participatif

3

Mécénat
territorial

Pourquoi l'emprunt participatif ?

L'emprunt participatif est un outil moderne au service de l'action publique. Il permet de financer un projet local tout en offrant aux habitants la possibilité de devenir acteurs d'une initiative utile à leur territoire.

Ce dispositif crée un lien direct entre une cause collective et l'épargne des citoyens. Il favorise la mobilisation, renforce la confiance et valorise la dimension territoriale du projet.

Chaque citoyen pourra ainsi prêter des fonds et s'engager aux côtés du SDIS 87. Pour le SDIS 87, il constitue également un formidable vecteur de pédagogie autour des enjeux de transition écologique et de modernisation des secours.

” L'emprunt participatif permet d'impliquer directement les citoyens

” Période de la campagne : 2 mois jusqu'au 31/10/2026

2,8% (rendement annuel brut)
Maturité : 60 mois

Pourquoi le mécénat ?

L'appel au mécénat territorial prolonge cette dynamique en ouvrant le projet aux citoyens et aux entreprises, partenaires économiques et institutions du département.

Il s'adresse aux acteurs qui souhaitent s'associer concrètement à un projet d'intérêt général et contribuer à la réussite d'une opération utile à tous.

Le mécénat permet de fédérer des partenaires autour d'une ambition commune : soutenir un service public essentiel, renforcer la visibilité du projet et inscrire cette action dans une logique de responsabilité territoriale.

” Le mécénat territorial mobilise les forces vives du département

Période de la campagne : 2 mois jusqu'au 31/10/2026

Positionnement et partenariat :

Avec cette opération, le SDIS de la Haute-Vienne affirme sa capacité à innover tout en restant fidèle à sa mission fondamentale : protéger la population.

En associant financement participatif, mécénat et investissement public, il propose un modèle de projet à la fois innovant, utile, exemplaire et fédérateur.

Cette opération inédite portée par le SDIS 87 vise à initier une démarche reconductible et durable avec son territoire. D'autres objectifs pourraient être partagés à l'avenir.

”

**Cette opération
innovante
illustre un service
public moderne,
responsable et
ouvert.**

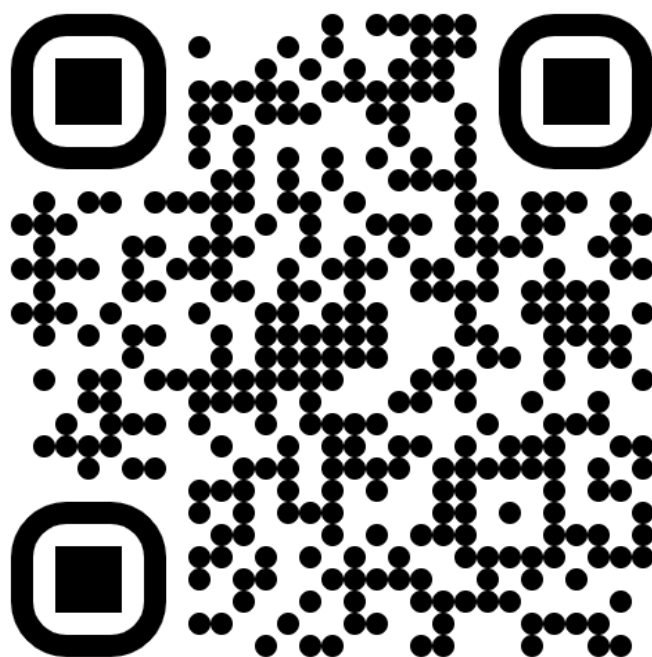


Un partenariat opérationnel structurant : la proposition technique présentée par Collecticity souligne l'importance d'un accompagnement complet, depuis la préparation administrative jusqu'au suivi post-campagne.

La campagne repose sur une méthodologie éprouvée : cadrage, préparation des supports, lancement, suivi de collecte, bilan et gestion des remboursements.

Cet accompagnement permet au SDIS 87 de disposer d'outils, de modèles et d'un appui méthodologique pour sécuriser chaque étape.

Il facilite également le pilotage partagé avec les équipes du SDIS et garantit la cohérence entre les enjeux financiers et juridiques.



”

Le projet associe
transition écologique
et efficacité opérationnelle



Sites internet :

www.sdis-87.fr

www.collecticity.fr/sdis87/

Contacts :

SDIS 87 : pmg@sdis87.fr

05 55 12 80 14

COLLECTICITY : jb.alexandre@collecticity.fr

01 59 35 25 45